



Processus et résultats sont porteurs d'impacts directs et de changements dans les pratiques et représentations pour les individus, les organisations, le territoire et les collectivités. La nouveauté de l'innovation sociale réside dans les pratiques en rupture avec les pratiques habituelles, qui peuvent dès lors se diffuser à l'ensemble des acteurs de l'économie.

L'innovation sociale est motivée par la volonté de répondre à un besoin social et/ou par une aspiration sociale

Quels ont été les changements marquants sur le contexte initial ? Entre les acteurs ? Pour les bénéficiaires ?

Quel est le besoin à (mieux) satisfaire / le problème à résoudre ?

Quels sont les impacts positifs générés par le projet pour les individus / les organisations (privées et publiques) / le territoire ? Quels sont les impacts négatifs évités ?

Ce constat est-il partagé par d'autres acteurs du territoire ? Lesquels ? Est-il partagé ou porté par les bénéficiaires eux-mêmes ? Quels sont-ils ?

Quelles sont les modalités de diffusion du projet ? En cas d'essaimage, le projet fait-il l'objet d'une adaptation au territoire ?

Quelle aspiration sociale motive le projet ? En quoi est-il porteur de changements ? En quoi le projet s'inscrit-il en rupture par rapport aux pratiques dominantes / habituelles ?

Quelle forme la réponse apportée prend-elle ? (bien, service ou autre)

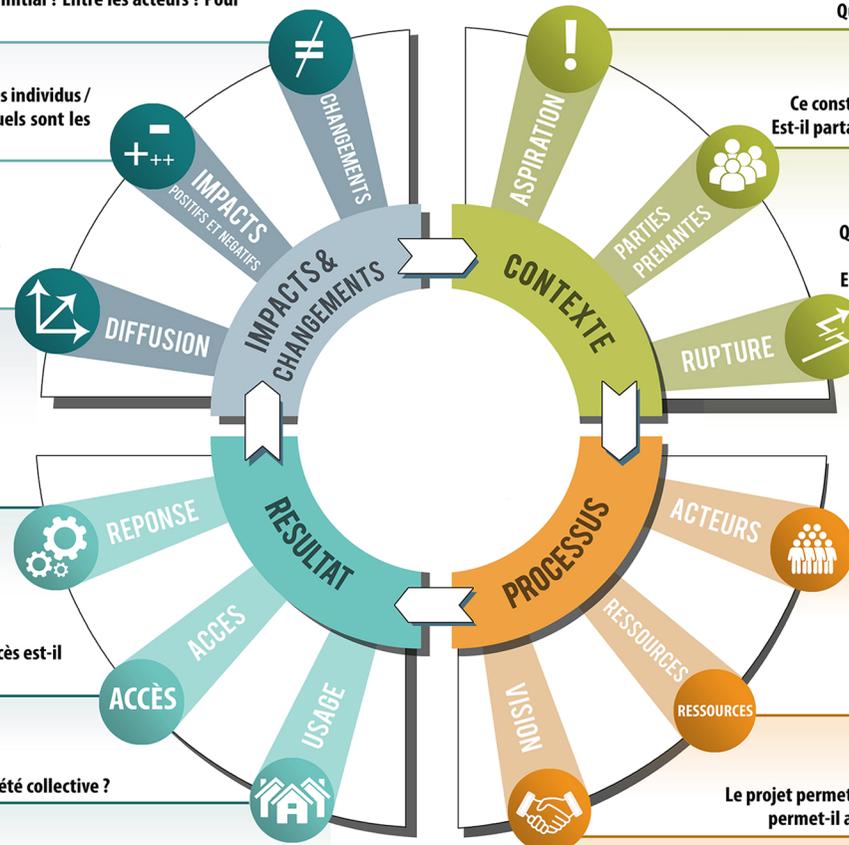
La réponse apportée est-elle construite et/ou produite de manière collective ? Quels sont les acteurs qui participent au projet ? Quels sont les espaces de participation ?

Quels types d'accès le projet favorise-t-il ? Comment cet accès est-il rendu possible ?

Le projet s'appuie-t-il sur les ressources humaines, naturelles, économiques du territoire ?

Le projet s'inscrit-il dans une logique d'usage ou de propriété collective ?

Le projet permet-il de mieux coordonner les acteurs sur le territoire ? Le projet permet-il aux acteurs de se construire une vision partagée du territoire ?



Ce processus aboutit à un résultat qui peut être un bien ou un service non pourvu sur le territoire, ou encore une approche nouvelle d'une problématique. L'innovation sociale se traduit par une plus grande accessibilité, ce qui explique qu'elle s'inscrive dans une logique qui privilégie l'usage et la finalité de ce qui est produit

L'innovation sociale donne une place centrale aux bénéficiaires, et le collectif sur lequel elle repose participe à son ancrage territorial. Elle s'appuie alors sur une gouvernance partagée et la pluralité d'acteurs intervenant dans son processus permet de mobiliser des ressources hybrides